



Atelier - Qualiopi et si on en parlait ensemble ?

Les organismes de formation doivent d'ici fin 2021, s'engager dans une démarche qualité et en faire la preuve en obtenant la certification Qualiopi.

Déjà, des CAE l'ont obtenue ; d'autres sont en chemin tandis que d'autres s'interrogent encore sur la pertinence de s'y engager.

Cet atelier est l'occasion d'échanger sur les situations des participant-es vis-à-vis de Qualiopi. Cet atelier privilégiera un questionnement sur le sens de la démarche qualité tant du point de vue du législateur que celui des organismes de formation pour mieux saisir comment s'y prendre en termes de pratiques.

Public

Toutes personnes impliquées dans la formation au sein de sa CAE, intéressées pour échanger et cheminer en amont, vers ou dans la durée dans une optique qualité en formation à travers Qualiopi.

Objectifs

- Se connaître pour s'interpeller plus facilement, lorsque les équipes sont en questionnement sur les pratiques Qualiopi
- Prendre la mesure des expériences déjà en place, en saisir la variété et la richesse et pourquoi pas, s'en inspirer.
- Apporter des éléments de réponse à ceux et celles qui se questionnent sur la pertinence de s'engager vers l'obtention de la certification Qualiopi
- Et aussi possiblement, identifier ensemble sur la base de l'expérience déjà acquise ce qui fait spécificité pour les CAE

Méthode

- Un temps pour se connaître et écouter la variété des représentations, des questions et des situations vis-à-vis de Qualiopi
- Travail de mutualisation et clarification en sous-groupe autour de 3 critères (à choisir en ensemble)
- Apports complémentaires à partir des questions restées en suspens
- Temps de capitalisation et de mise en perspective

Intervenante

Marie FLORES, consultante, formatrice et **facilitatrice en intelligence collective**

CAE Mosaique (04)– Cabinet ETCetera

Certifiée **auditrice Qualiopi**, elle a rejoint l'équipe du certificateur Maeutika-CertUp, avec la conviction que l'audit peut être un moyen d'apprécier, de valoriser et d'améliorer collectivement les pratiques de formation.

Organisation

Atelier n°1 le 2 février de 9h à 12h30 et atelier n°2 le 9 mars de 14h à 17h30

Sous forme de deux ateliers qui peuvent être suivis indépendamment ou les deux successivement.

En distanciel, combinant les fonctionnalités de

- Zoom notamment la possibilité de travailler en sous-groupes et
- Un tableau numérique en ligne (JamBoard – Google).

Vous recevrez un mail le vendredi 29 janvier avec deux liens :

- Accès à la salle virtuelle sur Zoom
- Accès à JamBoard.

Ce message contiendra également des indications techniques pour s'assurer que tout soit ok le jour « j ».

Accueil une ½h avant le démarrage pour vérifier les aspects techniques en particulier l'accès à l'outil Jamboard et sa prise en main et avec bien entendu, des temps de respirations.

Et avec pour règle de fonctionnement, un engagement de chacun-e à contribuer pleinement dans l'écoute, la bienveillance et une présence pleine et entière durant la durée de l'atelier (prévoir un lieu où vous ne serez pas dérangé-e).

Inscription

Si vous souhaitez participer, merci d'envoyer un mail à secretariat@copea.fr

Au plus tard, le 28 janvier avant midi pour l'atelier n°1. Au plus tard le 2 mars pour l'atelier n°2

En précisant si :

- vous avez déjà la certification Qualiopi
- vous en chemin vers l'obtention de la certification
- vous vous interrogez

Tarif : 90 euros HT pour un atelier d'une demi-journée.